

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES HAUTES-ALPES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

ASSEMBLEE GENERALE

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

Etaient Présents :

Messieurs Stéphane ABRACHY, Vincent AUROUZE, Régis BOUCHACOURT, Hervé BUISSON, Frédéric CAVALLINO, Pascal CHERFA, Jérôme CHEVALIER, Marc GUEYDON, Harold KLINGER, Fabrice MAGNAT, Franck MILLIAS, Benjamin POINCELET, Nicolas RENCHET, Serge ROGAZZO, Roland ROUSSEL, Stéphane RUSSO, Pascal SERRES

Mesdames Charlotte BOURGEOIS, Aude EYRIOUX, Céline FAURE, Catherine GAILLARD (en visioconférence), Pascale MARDIROSSIAN, Géraldine ROUX

Etaient Excusés :

Messieurs, Laurent BRUTINEL, Thierry COSSON, Éric GORDE, Christophe PERNIN, Bruno ROBIN,

Madame Laure PELLISSIER

**23 membres élus présents sur 29 membres élus que compte la CCI des Hautes-Alpes
Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.**

Réf : 2023.11.14

CHAPITRE DELIBERATIONS : DESIGNATION D'UN CONSEILLER TECHNIQUE suite à la survenance du terme des fonctions du Directeur Départemental de la banque de France

L'assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes, réunie ce jour sous la présidence de Frédéric CAVALLINO, examine le projet de désignation d'un conseiller technique suite à la survenance du terme des fonctions au titre desquelles Monsieur Frédéric SALLES, Directeur départemental de la Banque de France avait été désigné le 23 mai 2022.

Monsieur Frédéric SALLES, directeur départemental de la Banque de France a quitté le département des Hautes-Alpes et est remplacé par **Monsieur Didier LAURENT**.

En application du règlement intérieur de la CCI des Hautes-Alpes, les conseillers techniques sont désignés sur proposition du Président et/ou du Bureau.

Les membres du Bureau réunis le 7 novembre 2023 ont émis un avis favorable à la proposition de remplacement de Monsieur Frédéric SALLES par Monsieur Didier LAURENT en qualité de conseiller technique, pour la durée restante de la mandature.

Rappel du règlement intérieur de la CCI des Hautes-Alpes

Art.1.3.1 - Désignation des conseillers techniques

Sur proposition du président de la CCI, au plus tard au cours de la séance qui suit l'assemblée d'installation, désigne des conseillers techniques choisis parmi des personnalités qui, par leurs fonctions, peuvent apporter à la CCI le concours de leur compétence.

La liste des conseillers techniques en exercice figure en annexe au présent règlement intérieur.

Art.1.3.2 - Rôle et attributions des conseillers techniques

Les conseillers techniques participent, en tant que de besoin, et sur convocation du président, aux travaux de l'assemblée générale et des commissions, à l'exception des commissions règlementées, après accord du président de la CCI.

Ils ne peuvent représenter la CCI dans des instances extérieures où la CCI est représentée.

Ils peuvent toutefois être désignés par la CCI comme personnes qualifiées au sein d'instances extérieures. Le mandat qui leur est ainsi confié comporte pour les conseillers techniques une obligation de rendre compte au président de la CCI de son exécution.

Art.1.3.3 - Durée des fonctions de conseiller technique

Les fonctions de conseiller technique s'exercent pour la durée de la mandature et prennent fin au terme de celle-ci ou en cas de décès ou de démission ou en cas de survenance du terme des fonctions au titre desquelles ils ont été désignés, ou des fonctions qu'ils occupent pour être utiles à la CCI.

Le conseiller technique qui met fin volontairement à son mandat adresse sa démission par quelque moyen que ce soit, au président de la CCI qui en prend acte et en informe l'assemblée générale.

En cas de départ ou de démission d'un conseiller technique, il peut être remplacé dans les mêmes conditions et pour la durée restante de la mandature.

La nouvelle liste est la suivante :

Prénom	NOM	Fonction
Régis	ALEXANDRE	Directeur OT de Gap
Gérard	BRACALI	Président Domaine skiable Alpes du Sud
James	JULIEN	Président du Comité Local des Banques
Philippe	LECOYER	Représentant le Barreau des Hautes-Alpes
Sébastien	MATHERON	Délégué territorial ENEDIS Alpes du Sud
Jean-François	ROUX	Président du Tribunal de Commerce
Didier	LAURENT	Directeur de la Banque de France
Stéphane	TEMPIER	Sportif haut niveau représentant le Club Elite
Nadège	TISSIER	Directeur dev ter. EDF

Soit 9 conseillers techniques

CETTE PROPOSITION EST SOUMISE AU VOTE DES MEMBRES ELUS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Fait à Gap, le 27 novembre 2023

Le Président de la CCI des Hautes-Alpes,

Frédéric CAVALLINO

